

Communiqué de presse

BUDGET PARTICIPATIF / DEMOCRATIE UNIVERSITAIRE

PREMIER BUDGET PARTICIPATIF DE L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE :

50 000€ CONSACRÉS À LA VIE ETUDIANTE SUR LES CAMPUS

Nanterre, le 23 avril 2019 – L'Université Paris Nanterre a lancé hier son premier budget participatif, une proposition issue de la plateforme de consultation mise en place en 2018 et inscrite dans le projet stratégique de l'établissement par un vote du conseil d'administration de novembre dernier. Issue des fonds de la nouvelle Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), l'enveloppe, d'un montant global de 50 000 € rassemble les contributions de l'Université Paris Nanterre (33 000 €) et du CROUS de l'académie de Versailles (17 000€), et permettra le déploiement de projets visant à favoriser la vie étudiante sur les campus. Avec cette initiative démocratique, l'Université Paris Nanterre marque une nouvelle fois sa volonté d'impliquer concrètement sa communauté dans le processus de décision et de réalisation des projets de l'établissement.

Dès à présent et jusqu'au 16 mai 2019, les étudiants inscrits dans l'établissement, les personnels, enseignants et administratifs, ont la possibilité de déposer leur projets via le site consultation.parisnanterre.fr. S'en suivra une phase d'analyse de l'éligibilité des projets (par rapport aux critères du règlement intérieur) et de leur faisabilité technique, juridique et financière (entre mai et septembre 2019). Enfin, les projets éligibles et faisables seront soumis au vote de la communauté (de septembre à octobre), qui permettra à chacun de choisir ses projets préférés à hauteur de 50 000 €. Les projets qui auront le plus de succès seront retenus et annoncés officiellement à la deuxième quinzaine de novembre.

Les catégories d'actions pouvant entrer dans le périmètre de la CVEC font écho à celles qui avaient émergé de la consultation participative de l'établissement, et à la thématique prioritaire annuelle pour la CVEC décidée par le ministère.

Ainsi les domaines concernés par le budget participatif sont :

- la valorisation des espaces (espaces intérieurs et extérieurs),
- la responsabilité sociétale (environnement, handicap, lien avec le territoire),
- la qualité de vie (bien être, qualité d'études)
- la santé des étudiants (prévention sur les conduites à risques, accès aux soins des étudiants) (thématique prioritaire du ministère).

Les projets déposés devront par ailleurs porter exclusivement sur le territoire universitaire, et un projet au moins devra se réaliser hors du campus de Nanterre (à savoir sur les campus de Ville d'Avray et Saint-Cloud).

CONTACT PRESSE :

Amélie BAILLEAU
Université Paris Nanterre
amelie.bailleau@gmail.com
06 10 68 07 49

À propos de l'université Paris Nanterre :

L'université Paris Nanterre, berceau de l'histoire universitaire depuis les années 1960, se situe à l'ouest de Paris, à proximité du quartier d'affaires de « La Défense ». Répartie sur quatre sites géographiques (Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et La Défense), l'institution accueille plus de 34 000 étudiants chaque année. L'université Paris Nanterre couvre tout le champ des sciences humaines et sociales (arts et littératures, sciences sociales, droit et science politique, économie et management, psychologie et éducation) et propose un volet scientifique autour des Mathématiques, de l'Energétique et des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. La recherche est une des forces majeures de cette institution dotée de 6 écoles doctorales, de 1 000 enseignant-e-s-chercheur-e-s et 250 chercheur-e-s menant leurs travaux au sein des différents laboratoires de l'université. L'activité scientifique s'appuie sur des ressources documentaires uniques comme la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine, le centre de formation aux métiers du livre et la Maison de l'Archéologie de l'Ethnologie.

En parallèle d'une résidence universitaire de plus de mille chambres et de nombreux points de restauration, l'université Paris Nanterre donne accès à plusieurs infrastructures culturelles et sportives dans un cadre unique et verdoyant : théâtre, espaces d'exposition, d'activités physiques et de détente, Maison de l'étudiant.e, Learning Lab... Plus de 60 associations étudiantes animent quotidiennement cette vie universitaire.

Ouverte au monde, l'université Paris Nanterre noue par ailleurs, chaque année, avec le territoire et les acteurs socio-économiques, de nombreux partenariats principalement liés à ses domaines d'expertises et à des programmes de formation tout au long de la vie.